

Remise officielle de 9400 signatures de citoyens au Président de la Chambre des Députés

Le mardi 16 novembre 2010 à 9h00, les représentants de la FLLAM (*Fédération Luxembourgeoise des Laboratoires d'Analyses Médicales*) ont remis officiellement au Président de la Chambre des Députés, Monsieur Laurent Mosar, l'ensemble des **9400 signatures d'assurés luxembourgeois** à la Caisse Nationale de Santé en témoignage de leur soutien aux laboratoires d'analyses médicales privés luxembourgeois.

Les signataires se sont basés sur l'historique des mesures autoritaires et non négociées prises à l'encontre des laboratoires privés ces dernières années par le Ministre de la Santé et de la Sécurité Sociale :

- **Depuis 1993** : Absence de revalorisation des tarifs
- **2002** : Baisse rétroactive de 10% des tarifs
- **Depuis 2005** : Limitation du remboursement à 12 analyses par ordonnance
- **2009** : Baisse de près de 20% des tarifs

Grâce à de multiples restructurations et à la confiance des patients toujours plus nombreux les laboratoires privés ont jusqu'à présent réussi à **éviter les conséquences** sociales de cette politique orientée.

Les laboratoires privés luxembourgeois sont **parmi les moins coûteux d'Europe** pour un **niveau d'excellence reconnu**, la double pression **législative** (liée aux restrictions de leur forme d'exploitation) et **économique** (liée à des mesures de baisse tarifaire) ne se justifient nullement par des arguments objectifs.

Les patients-citoyens ont compris qu'une telle approche mènera à brève échéance vers la disparition des laboratoires privés et entrainera la perte du **libre choix du laboratoire et des services** actuellement proposés.

Les laboratoires d'analyses médicales privés revendiquent :

- **une possibilité d'exploitation en société** afin d'être un acteur de développement économique pour le Luxembourg dans la Grande Région et à l'échelle européenne rejoignant ainsi les ambitions du programme gouvernemental
- un **traitement égalitaire** au niveau **intersectoriel** (public/privé) et au niveau **interprofessionnel** (revalorisation des tarifs selon l'indice du coût de la vie)

Les signataires espèrent que les députés seront sensibles aux souhaits des citoyens-électeurs et s'exprimeront en faveur de l'adaptation du projet de loi 6196 par des amendements en relation avec les souhaits exprimés par les membres de la FLLAM et au vote dans les plus brefs délais du projet de loi 6151 relatif à l'adaptation de la loi du 16 juillet 1984 pour exercer en personne morale (statut de société).

Dr Jean-Luc Dourson
Président de la Fédération Luxembourgeoise des Laboratoires d'Analyses Médicales (FLLAM)